

Devant ce fait, le Crédit social propose depuis fort longtemps une mesure qui va tout à fait à l'encontre des principes des vieux partis qui se succèdent depuis 100 ans, et je veux parler de l'escompte compensé, qu'on accorderait aux consommateurs par l'entremise du marchand, escompte dont le remboursement au marchand serait garanti par le gouvernement. Ce programme va à l'encontre du contrôle des prix et des salaires en ce qu'il respecte la liberté du consommateur d'aller acheter où il veut, de même que celle du marchand d'adhérer ou non à ce programme. Et qui plus est, ce programme d'escompte compensé permettrait au gouvernement d'agir directement sur les prix.

Monsieur le président, voilà une mesure économique scientifique qui mérite d'être étudiée. Mon plus grand regret, c'est que le gouvernement va former un comité d'étude pour étudier les études qui auront été étudiées par d'autres comités d'étude. Tout cela pour aboutir de nouveau à des rapports qui reposeront sur les tablettes, sans qu'aucune recommandation efficace ne soit proposée.

• (1640)

Sous l'influence du Nouveau parti démocratique, on nous proposera le contrôle des prix et des salaires.

Grâce à la politique arriérée des vieux partis politiques, le consommateur est aujourd'hui pris dans un carcan, étant dans l'incapacité de participer à la production. Le marchand, quant à lui, doit faire face à son tour à l'augmentation des prix, aux augmentations de salaires, aux impôts sur le gain en capital, de sorte que l'homme d'affaires, l'industriel ou l'entreprise privée sont aussi pris dans un carcan. C'est ce qui nous fait dire que nous nous dirigeons de plus en plus vers un régime socialiste.

Or, monsieur le président, je m'opposerai de toutes mes forces au contrôle des prix et des salaires au Canada, parce que j'imagine bien que telle sera une des conclusions du rapport du comité, à observer la nature de ce débat, et j'ai bien l'intention de continuer de proposer à la Chambre l'escompte compensé.

L'escompte compensé, comme je l'ai dit il y a un instant en le résumant, est une mesure positive. On n'impose rien à personne, et on influe directement sur l'augmentation des prix. Les marchands qui ne veulent pas y adhérer n'y adhèrent tout simplement pas. Toutefois, ils devront faire face à la concurrence légitime, parce que le Crédit social respecte et encourage l'épanouissement sain et normal de la libre entreprise chez nous, c'est-à-dire de l'entreprise privée.

Le marchand qui choisit d'adhérer au programme d'escompte compensé peut alors donner, compte tenu de la situation économique actuelle et des indications du ministre des Finances, un escompte d'au plus 5 p. 100, relativement à une situation économique précise.

Ainsi, n'importe quel consommateur a la liberté d'aller chez un marchand qui participe au programme d'escompte compensé ou d'aller chez un autre qui n'y participe pas. De plus, le marchand a la liberté totale d'adhérer ou non au programme d'escompte compensé.

Si le consommateur va chez le marchand qui adhère au programme, celui-ci lui vendra un produit 5 p. 100 moins cher. Le consommateur paie le produit 5 p. 100 de moins, et le marchand, à la fin du mois, fait sa réclamation au gouvernement pour que sa perte soit compensée; ainsi, le prix de vente d'un produit chez un marchand qui participe au programme et chez un autre qui n'y participe pas

Denrées alimentaires—Comité

est le même, sauf que, pour le consommateur, il y a une économie de 5 p. 100.

Pourquoi le gouvernement forme-t-il un comité pour étudier les prix à la consommation? C'est strictement parce qu'il entend japper, crier à raison, d'un océan à l'autre, que les prix augmentent, que les gens manquent de revenus pour les acheter, et que, par conséquent, ils s'endettent auprès des compagnies de finance, qui vont abuser d'eux par la publicité, en leur imposant des taux d'intérêt cachés.

Les grandes chaînes de magasins qui exploitent le consommateur en créant dans leurs établissements une atmosphère dans laquelle ils ne peuvent faire autrement qu'acheter. Le consommateur est aussi désabusé par la publicité mensongère et par les organisations intermédiaires qui existent entre la production et la consommation, de sorte que ce qui aurait coûté initialement peu cher coûte finalement un prix exorbitant et abusif, parce qu'une série d'intermédiaires ont pris leur part de profit sans participer à la production.

Monsieur le président, si le gouvernement est conscient de l'augmentation des prix, si, aujourd'hui, en formant ce troisième ou cinquième comité sur les prix, il reconnaît la faillite de ses autres comités, je me demande s'il est responsable, sérieux et réellement sincère dans sa recherche d'une solution. Je me demande alors pourquoi il n'étudierait pas, par l'entremise de ce comité, la possibilité d'utiliser le mécanisme scientifique du Crédit social relativement aux prix, c'est-à-dire l'escompte compensé au consommateur. A ce moment-là, le gouvernement ferait preuve de responsabilité puisque, tout en respectant la liberté des marchands, il respecterait celle des consommateurs et encouragerait une consommation plus grande. Par conséquent, il faudra renouveler notre production. On réduira le chômage et l'on respectera la libre entreprise. Pour une fois, le gouvernement l'encouragera.

Monsieur le président, nous, du parti Crédit social du Canada, avons voté tantôt en faveur d'un amendement qui visait à augmenter le nombre des membres du comité de 20 à 25, parce que lorsque le nombre de membres était de 20, notre parti n'avait qu'un représentant au sein de ce comité. En portant le nombre à 25, nous aurons deux représentants, qui, je n'ai aucun doute, proposeront constamment aux autres membres du comité l'adoption d'un programme d'escompte compensé ce qui constitue une solution logique, moderne, d'avant-garde. C'est peut-être pour cette raison qu'elle est si mal comprise, savoir qu'elle est trop «avant-gardiste» pour les esprits arriérés du cabinet fédéral qui se succèdent depuis plusieurs années.

Monsieur le président, j'en appelle à la bienveillance de mes collègues de tous les partis politiques pour qu'ils aient au moins l'honnêteté intellectuelle, d'étudier l'escompte compensé avant d'aller se jeter dans le carcan du socialisme avec ce que cela comprend: le contrôle total des prix et des salaires, les entraves aux droits des individus et des entreprises, au Canada.

Monsieur le président, il ne faudra jamais oublier que la pierre angulaire de notre économie, de notre pays, c'est l'initiative personnelle, l'épanouissement de l'individu, son désir de se grandir, d'améliorer son sort par sa participation à une entreprise, par son travail ou autrement. Le jour, où l'on finira par en arriver à ce contrôle total des prix et des salaires, que ce soit pour une période de temps limitée ou non, on fera d'abord preuve de malhonnêteté intellectuelle, parce qu'il existe plusieurs autres solutions